



Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>

RE: Utilisation de la boîte aux lettres réserver au copropriétaires pour le syndic et le conseil syndical CANNES BEACH

1 message

Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr>

13 février 2025 à 15:34

À : Conseil syndical Cannes Beach <cs.cannesbeach06@gmail.com>

Cc : "coordinateur.cb@bogatyprestige.com" <coordinateur.cb@bogatyprestige.com>, PETRUZZELLI Gherda <gherda.petruzzelli@immodefrancepaca.com>, Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>, Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>

Bonjour,

Le laisse le soin au conseil syndical et au sapiteur d'étudier cette question

Cordialement,

Xavier BRUEZ

SCP EZAVIN THOMAS

Administrateurs Judiciaires

[1 Rue Alexandre Mari](#)[06300 NICE](#)

Tél. : 04.93.62.76.60

Données personnelles : les données à caractère personnel collectées dans le cadre des traitements mis en œuvre lors de l'exécution des missions commerciales et civiles, de représentation et d'administration confiées par les juridictions et les pièces justificatives y afférentes sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SCP EZAVIN THOMAS durant la durée du mandat confié par décision judiciaire. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant par courrier la direction générale de la SCP EZAVIN THOMAS à l'adresse suivante : Direction générale SCP EZAVIN THOMAS, [1, Rue Alexandre Mari, 06300 NICE](#).

De : Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>**Envoyé** : jeudi 13 février 2025 15:29**À** : Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr>**Cc** : [coordinateur.cb@bogatyprestige.com](#); PETRUZZELLI Gherda <[gherda.petruzzelli@immodefrancepaca.com](#)>;Cannes beach Propriétaire <[emmanuel.dasilva.cs@gmail.com](#)>**Objet** : Utilisation de la boîte aux lettres réserver au copropriétaires pour le syndic et le conseil syndical

Monsieur Bruez,

Nous souhaitons attirer votre attention sur une problématique concernant la boîte aux lettres située entre l'accueil et le bureau derrière l'accueil.

À l'époque où M. Da Silva était au conseil syndical, il avait proposé et fait installer cette boîte aux lettres dans un but précis : permettre aux copropriétaires qui ne disposent pas d'un accès facile aux virements bancaires ou à Internet de déposer leurs règlements de charges. De plus, elle servait également à recueillir les courriers des copropriétaires destinés au syndic ou au

conseil syndical, notamment pour signaler des observations ou des problèmes rencontrés dans la résidence. Cette solution facilitait la communication et contribuait à une meilleure gestion de la copropriété.

Or, il nous a été rapporté que certains copropriétaires souhaitant utiliser cette boîte se sont vu refuser cet accès, au motif que Mme Schauterden aurait décidé de la réserver aux objets trouvés. Si cette décision est avérée, elle va à l'encontre de la vocation initiale de cette boîte aux lettres et complique inutilement les échanges entre copropriétaires, syndic et conseil syndical.

Nous vous demandons donc de clarifier la situation et de prendre les mesures nécessaires pour que cette boîte aux lettres retrouve son usage initial, dans l'intérêt de tous.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur Bruez, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement,

Pour l'Association Cannes Beach Renaissance

CANNES BEACH
RENAISSANCE

Résidence Cannes Beach XC09

11, Avenue Pierre Semard - 06150 CANNES

cannesbeach.association@gmail.com

Tel. 06.03.75.45.40

www.cb-rennaissance.fr